GRAND DEBAT NATIONAL

Contribution AP-HP de l'hôpital BEAUJON (GH HUPNVS)

Sur la thématique N° 4 « Service Public » : Hôpital public

Argumentaire :

Aujourd'hui le service public hospitalier ne répond pas à toutes les attentes de ceux qui y travaillent ou y sont accueillis.

Trois questions à débattre :

1 Quels sont les diagnostics sur la situation générale à l'hôpital ?
2 Comment pourrions-nous améliorer le service public hospitalier ?
3 Quelles sont les propositions prioritaires ?

Déroulement du débat le 15/02/19 Amphi Abrami (15H-18H)

Organisatrices/animatrices : Dr Olivia HENTIC et Dr Nelly MULLER
Coordinatrice des débats AP-HP: Dr Anne GERVAIS
Garante : Pr Béatrice CRICKX, PU PH, retraitée
Secrétaire de séance : Dr Louis de Mestier
Accueil du public par le Dr Olivia HENTIC, Dr Nelly MULLER

Bonjour à tous
Je suis Olivia Hentic et avec Nelly Muller, toutes les 2 médecins en pancréatologie à l'hôpital Beaujon, nous aimons notre métier et sommes fières de travailler à l'hôpital public qui est un service public essentiel. Malgré tout, nous sommes parfois découragées dans l'exercice de notre profession car nous avons l'impression que l'hôpital ne répond pas toujours à nos attentes, ainsi qu'à celles des paramédicaux et parfois aussi à celles des patients. Il nous a donc semblé naturel d'organiser cette réunion dès lors que le Grand Débat National traite des services publics. Notre souhait est de préserver la qualité des soins apportés à nos patients mais aussi une certaine qualité de vie au travail pour l'ensemble des personnels soignants ou non. Nous avons donc souhaité voir réunis tous ceux qui, quelle que soit leur fonction à l'hôpital, veulent exprimer leurs problèmes, constats et faire des propositions concrètes puis profiter du Grand Débat National pour faire remonter des propositions prioritaires avec celles des autres débats prévus d'ici fin février dans d'autres hôpitaux de l'APHP ou non. Nous remercions l'administration de l'hôpital d'avoir accepté ce débat mais aussi le Dr Anne Gervais pour son aide sur l'organisation, le Pr Crickx, notre garante et surtout vous tous de Beaujon ou non d'être venus si nombreux ce qui est déjà un constat en soi…

Rappel par le garant des modalités du débat

REGLES du DEBAT: respect de la CHARTE

- Toute opinion exprimée est respectée en l'absence de contenu offensant
- Seul l'animateur (neutre) ou le garant (respect des règles) coupe la parole
- Comment prendre la parole ?
  - Lever son papier pour obtenir le micro; l'animateur alternera les prises de parole selon fonctions.
  - A chaque prise de parole, signaler sa fonction ou position
  - Durée 3 minutes maximum (minuteur sur écran)
  - Idéalement: poser le problème à aborder et fournir une proposition ou des solutions
- Autres possibilités de communication:
  - Transmettre à l'animateur le texte écrit du (des) problème(s) qui lira le papier notamment si le sujet a été abordé par anticipation au sein d'une équipe ou à plusieurs.
  - Remplir le cahier qui circule
- Fin de séance: temps de discussion sur les propositions émises.
- Au départ de l'amphi remettre le papier de couleur sur lequel aura été inscrit votre fonction

Public présent

102 participants ont pris le carton de couleur correspondant à leur fonction dont médecins (31), personnel paramédical (34), personnel administratif (25), autres 7 dont 3 élus et un usager l'ont restitué. La mairie de Paris était représentée par Mme Anne Souyris, adjointe santé et la mairie de Clichy par le Dr Mireille REA, adjointe santé. Des journalistes étaient présents. Ils n'ont enregistré que la partie introductive et n'ont réalisé qu'une prise photo autorisée (Libération, France Inter et France Info)

Contribution des participants :

46/102 ont fourni oralement ou sur papier un constat et une ou des propositions (PJ 1).

La synthèse aboutit aux 7 propositions prioritaires suivantes :

1 Amélioration de la temporalité :

Remettre du temps :

- au lit du malade en déchargeant les tâches non liées à la fonction première.
- pour une meilleure communication entre les médecins et les paramédicaux, reconnue comme un vrai temps de travail
- pour améliorer l'intégration des équipes transversales à celles des services cliniques
- et pour faciliter les échanges intra-équipes et inter-équipes.

2 Augmentation des moyens

- Humains en tenant compte de la charge en soins pour définir la quantité de personnel (auto évaluation par les équipes des indicateurs de charge en soins) et avec une suppléance effective et en allouant ainsi suffisamment de personnel pour réhumaniser les relations de soins
- Matériels
- Capacités d'accueil (nombre de lits).

3 Attractivité des métiers de l'hôpital :

- Revalorisation salariale,
- Temps de formation,
- Plan de carrière (titularisation),
- Déprécarisation des métiers de l'hôpital
- Reconnaitre la compétence paramédicale en évitant la polyvalence.

4 Transparence, discussion et communication des décisions administratives :

- Participation des personnels aux réflexions avant décisions
- Dialogue avec l'administration devant répondre rapidement
- Transparence sur la gestion financière et l'allocation des moyens
- Transparence du financement de la recherche (SIGAPS) et des maladies rares.

5 Nouveaux métiers, logisticiens :

- Informatisation du parcours patient pour gain de temps
- Amélioration des outils déjà existants
- Intégration de nouveaux métiers et/ou réintégrations de certains : logisticiens, brancardiers, préparatrices en pharmacie...

6 Feuille de route claire de la part :

- Des tutelles sur la gradation/proportion des soins courants/spécialisés
- D'une ville : territorialisation de la santé, lien entre hôpital et médecine de ville (amont et aval) et les centres de santé.

7 Allocation de ressources en adéquation avec les besoins (financement des hôpitaux à revoir)

- Ne pas tenir compte que des actes mais aussi de la charge en soins.
- Préserver les ressources de la sécurité sociale, mieux organiser le recouvrement et revenir sur la fongibilité de la sécurité sociale et du budget de l'état.
- Tenir compte des avis externes donnés ainsi que des RCP et prévoir le financement adéquat y compris pour l'expertise des consultations et actes de biologie.

La garante souligne la pluralité professionnelle des constats et propositions et l'absence de manquement aux règles du débat.

Compte rendu validé par :
Pr B Crickx Garante
Drs O Hentic et N Muller organisation Beaujon
Dr L de Mestier secrétaire séance Beaujon
Dr A Gervais coordination débats AP-HP